

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Service Aménagement
Division Évaluation Environnementale
Réf. Chr : 57115
Nos réf. : 2014-001408
Affaire suivie par : Pascale Fievet
emmanuelle.baretje@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 90 – Fax : 04 67 15 68 12

Montpellier, le 16 Février 2015

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon,

à

Monsieur le Maire

Mairie de Salses-le-Château
Boulevard Jean Jaurès
66600 SALSSES-LE-CHATEAU

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale

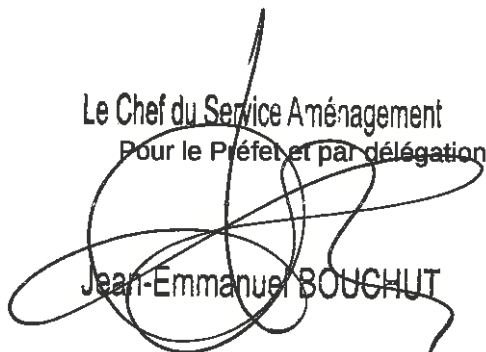
projet de ZAC "La Teulère" - commune de Salses le Château (66) déposé par Commune de Salses-le-Château.

Par courrier reçu le **15/12/2014**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier ZAC "La Teulère" - commune de Salses le Château (66) déposé par Commune de Salses-le-Château.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Le Chef du Service Aménagement
Pour le Préfet et par délégation,



Jean-Emmanuel BOUCHUT